



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/1154
16 février 1967
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 14 FEVRIER 1967, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT ADJOINT DU YEMEN

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que le 12 février 1967, à 12 h 45, heure locale, quatre avions militaires britanniques venant de la base militaire britannique située dans le Yémen du sud occupé ont de nouveau commis un acte de provocation en pénétrant dans l'espace aérien de la République arabe du Yémen et en survolant Jabal Mores (Mont Mores) et le poste de Qataba.

J'appelle votre attention sur le fait que cet incident est le septième acte d'agression commis par les forces militaires britanniques dans l'espace de six semaines. Je n'ai pas besoin de répéter ou de souligner que de tels actes ne contribuent guère au maintien de la paix et de la sécurité dans la région. Au contraire, ils ne peuvent qu'engendrer la violence et l'instabilité, et constituent une violation flagrante de la Charte des Nations Unies.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent adjoint,

(Signé) Galib A. GAMIL

